



# Fiche signalétique

Date de préparation/révision : 10/9/23 Version n° 04 Remplace la version (9/18/19)

## 1. Identification du mélange et de l'entreprise

Identificateur du produit : **AerVOE Hand-y Cleaning & Hand-y Pro Towels - Bulk**

Nom du produit :

**5021 Hand-y Cleaning Towels**

**5025 Hand-y Pro Towels**

Utilisation recensées pertinentes de la substance : Peintures et revêtements.

Usages déconseillés : Ne pas utiliser dans les endroits mal ventilés.

Fabricant/Fournisseur :	<b>AerVOE Industries Incorporated</b>
Adresse postale/C.P. :	<b>1100 Mark Circle</b>
Identificateur du pays/Code postal/Lieu :	<b>Gardnerville, Nevada 89410</b>
Numéro de téléphone :	<b>1-775-782-0100</b>
Adresse électronique :	<b>mailbox@AerVOE.com</b>
Contact à l'échelle nationale :	<b>AerVOE Industries Incorporated</b>
Renseignements sur le produit :	<b>1-800-227-0196</b>
Numéro de téléphone en cas d'urgence :	<b>1-800-424-9300 (CHEMTREC – 24 h.)</b>

## 2. Identification des dangers

### Classifications

Dangers physiques : N/AV

Dangers pour la santé : Eye Irrit 2  
Skin Sensitization 1

Dangers pour l'environnement : N/AV

### Éléments d'étiquetage

Identificateur du produit : Attention

Mentions de danger : H317 – Peut provoquer une allergie cutanée.  
H319 – Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence : P261 – Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
P272 – Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas être autorisés à sortir du lieu de travail.  
P305 + P351 + P338 – EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer soigneusement à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les



# Fiche signalétique

Date de préparation/révision : 10/9/23 Version n° 04 Remplace la version (9/18/19)

lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer.

P337 + P313 – Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.

P501 – Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets agréée.



Symboles/Pictogrammes :

## 3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

### Composition

Substance chimique	Numéro CAS	% du poids
Proprietary Fragrance	Proprietary	<2
Proprietary Emulsifying Agent	Proprietary	<2

### Autres renseignements sur le produit

Identité chimique : Mélange

## 4.) Premiers soins

### Conseils généraux :

En cas de persistance des symptômes, toujours appeler un médecin.

### Premiers soins en cas d'inhalation :

Transporter la victime à l'air libre et lui fournir de l'oxygène si sa respiration est difficile. Si elle ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle, de préférence par la méthode du bouche-à-bouche. Obtenir immédiatement une aide médicale.

### Premiers soins en cas de contact cutané :

Laver la surface affectée avec de l'eau savonneuse. Enlever les vêtements et chaussures contaminés. Obtenir immédiatement une aide médicale. Laver les vêtements avant de les réutiliser.

### Premiers soins en cas de contact oculaire :

En cas de contact oculaire, rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en gardant les paupières ouvertes. Obtenir immédiatement une aide médicale.

### Premiers soins en cas d'ingestion :

En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau à condition que la personne soit consciente. Ne pas provoquer de vomissement. Ne jamais rien



# Fiche signalétique

Date de préparation/révision : 10/9/23 Version n° 04 Remplace la version (9/18/19)

## Principaux symptômes/effets :

faire absorber par la bouche à une personne qui a perdu connaissance. Obtenir immédiatement une aide médicale.

Une exposition peut causer une légère irritation de la peau, des yeux et des voies respiratoires. Une exposition excessive peut causer des effets sur le système nerveux central.

## 5. Mesures de lutte contre les incendies

Propriétés d'inflammabilité :	liquide ininflammable
Agents extincteurs appropriés :	Dioxyde de carbone, poudre chimique, eau pulvérisée.
Agents extincteurs inappropriés :	Aucun agent connu
Risques spécifiques présentés par la substance ou le mélange :	Aucun risque connu
Produits de combustion dangereux :	Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone
Risques d'incendie et d'explosion :	Le produit ne brûle pas
Conseils à l'intention des pompiers :	Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés à la chaleur ou au feu afin d'empêcher une augmentation de pression. En cas d'incendie, porter des vêtements de protection complets et un appareil de respiration autonome homologué par le NIOSH, muni d'un masque intégral avec régulateur de pression ou autre dispositif assurant une pression positive.

## 6. Marche à suivre en cas de dispersement accidentel

### PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES :

- 1) Suivre les recommandations énoncées à la section 8 sur le matériel de protection individuelle.
- 2) Maintenir une ventilation adéquate.

### MESURES DE NETTOYAGE EN CAS DE DÉVERSEMENT :

- 1) Empêcher toute fuite ou déversement supplémentaire si cela peut être fait en toute sécurité.
- 2) La zone de déversement a été remplie d'eau en abondance. Nettoyer conformément à toutes les réglementations applicables.

## 7. Manipulation et entreposage

### Manutention:

Évitez de respirer les vapeurs ou les brouillards. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail.

### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Ne retirez pas et n'altérez pas l'étiquette. Entreposer les contenants à la verticale. Aucun matériau incompatible connu sur la base des informations fournies.



# Fiche signalétique

Date de préparation/révision : 10/9/23 Version n° 04 Remplace la version (9/18/19)

## 8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

### Mesures techniques appropriées :

Assurer une ventilation suffisante. Un système local et/ou général d'évacuation est recommandé pour maintenir l'exposition des employés en dessous des limites d'exposition dans l'air.

Garder à l'écart des sources d'inflammation.

Prendre toutes précautions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique.

### Protection individuelle :

Des dispositifs de protection des yeux et du visage tels que des lunettes ou un masque de sécurité sont recommandés.

### Protection cutanée :

Porter des vêtements de protection appropriés, et notamment des bottes, des gants, un sarrau de laboratoire, un tablier ou une combinaison de travail, en fonction des circonstances, pour empêcher le contact avec la peau.

### Protection des voies respiratoires :

N'utiliser que dans un endroit bien ventilé. Si les concentrations de vapeur sont inconnues, utiliser un appareil de protection respiratoire autonome (APRA) à régulateur et pression positive.

Ingrédient dangereux	Numéro CAS	TLV ACGIH (TWA)	TLV ACGIH (STEL)	PEL OSHA (TWA)	PEL OSHA (STEL)
***NO REPORTABLE QUANTITIES OF INGREDIENTS ARE PRESENT.***					

\*Les valeurs indiquées ont été calculées en prenant comme base les données figurant dans l'édition 2014 du Guide to Occupational Exposure Values, publié par l'ACGIH

## 9. Renseignements sur les propriétés physiques et chimiques de base

Aspect : Essuie-tout blanc saturé d'une solution de nettoyage	Odeur : doux
Seuil olfactif : N/AV	pH : 6.4
Point de fusion : N/AV	Point de congélation : N/AV
Point initial d'ébullition : N/AV	Domaine d'ébullition : N/AV
Point d'éclair : N/AV	Taux d'évaporation : N/AV
Inflammabilité (solide, gaz) : Liquide ininflammable	Limite supérieure d'explosibilité : N/AV Limite inférieure : N/AV
Tension de vapeur : N/AV	Densité de vapeur : Plus lourd que l'air
Densité relative : 1.003	Solubilité : Négligeable



# Fiche signalétique

Date de préparation/révision : 10/9/23 Version n° 04 Remplace la version (9/18/19)

Coefficient de partage n-octanol/eau : N/AV	Température d'auto-inflammation : N/AV
Température de décomposition : N/AV	Viscosité : N/AV
Propriétés explosives : N/AV	Propriétés oxydantes : N/AV

## 10. Stabilité et réactivité

Risque de réactions dangereuses : Une polymérisation dangereuse ne risque pas de se produire dans des conditions normales.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales

Conditions à éviter : Sources de chaleur et d'inflammation

Matériaux incompatibles : Agents oxydants puissants

Produits de décomposition dangereux : Aucun

## 11. Données toxicologiques

Selon certaines notifications, une surexposition répétée et prolongée à des solvants a été associée à des lésions permanentes au cerveau et au système nerveux. Une surexposition répétée peut également avoir des effets nocifs sur les reins, les poumons, le foie, le cœur et le sang.

Voies d'exposition : Yeux, peau, ingestion et/ou inhalation

Données sur la toxicité aigüe :  
Fragrance: LD50 = 4400 mg/kg (Rat, Oral)  
= >5 g/kg (Rabbit, dermal)  
Emulsifying agent = 1900 mg/kg (Rat, Oral)  
= 10000 mg/kg (Rabbit)

Données sur l'irritation oculaire : Eye Irrit 2

Données sur l'irritation/la sensibilisation/l'absorption cutanée : Skin Sensitizer

Données sur la toxicité pour la reproduction : N/AV

Données sur la mutagénéicité : N/AV

Symptômes associés au contact physique : N/AV

Effets aigus/chroniques résultant d'une exposition de courte/longue durée : Irritant pour la peau. Un contact prolongé ou répété peut causer une délipidation de la peau susceptible de provoquer une dermatite. Ce produit ne devrait pas être un sensibilisateur de la peau.

Cancérogène connu à déclaration obligatoire par l'entremise des organismes suivants :

NTP : N/AV



# Fiche signalétique

Date de préparation/révision : 10/9/23 Version n° 04 Remplace la version (9/18/19)

CIRC: Group 3  
OSHA: X

## 12. Données écologiques

Écotoxicité : **Harmful to aquatic life with long lasting effects**

Chemical Name	Fish	Crustacea
Fragrance	0.619 – 0.796: 96h Pimephales promelas mg/: LC50 flow through 35: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50	
Emulsifying agent	20 – 40: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 semis-static 24: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static 37: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static	36: 48 h Daphnia Magna MG/L EC50

Persistence et dégradabilité : **Aucune donnée n'est disponible**

Potentiel de bioaccumulation : **Aucune donnée n'est disponible**

Mobilité dans le sol : **Aucune donnée n'est disponible**

Résultats des évaluations PBT et vPvB : **Aucune donnée n'est disponible**

Autres effets nocifs : **Aucune donnée n'est disponible**

## 13. Considérations relatives à l'élimination

**Élimination des déchets** : Éliminer les substances conformément aux exigences de l'UE et des règlements nationaux et locaux.

En vue de l'élimination correcte des substances utilisées, il faut procéder à une évaluation destinée à déterminer les options appropriées et acceptables de gestion des déchets autorisées en vertu des règles, règlements et/ou lois applicables en vigueur dans votre localité.

**Élimination du produit/du conditionnement** : Éliminer le conditionnement conformément aux exigences, règlements et/ou lois fédéraux, étatiques et locaux en vigueur dans votre localité.

## 14. Informations relatives au transport

### Règlement DOT des États-Unis

Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe de risque	Groupe de conditionnement	Polluant marin	Dispositions particulières
Non Regulated Material	Non Regulated Material	Non Regulated Material	Non Regulated Material	Non Regulated Material	Reference 49 CFR 172.101

### IMDG

Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe de risque	Groupe de conditionnement	Polluant marin	Dispositions particulières
Non Regulated Material	Non Regulated Material	Non Regulated Material	Non Regulated Material	Non Regulated Material	Reference IMDG code part 3

### IATA

Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe de risque	Groupe de conditionnement	Polluant marin	Dispositions particulières



# Fiche signalétique

Date de préparation/révision : 10/9/23 Version n° 04 Remplace la version (9/18/19)

Non Regulated Material	Non Regulated Material	Non Regulated Material	Non Regulated Material	Non Regulated Material	Reference IATA Dangerous Goods Regulation
------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	---

## 15. Information réglementaire

### Classification en fonction du lieu de travail :

Ce produit est considéré comme dangereux selon la définition de l'OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.1200). Il s'agit là de l'interprétation du risque présenté par le produit pour les travailleurs fournie par l'Occupational Safety and Health Administration.

### Titre 3 de la SARA :

Articles 311/312 Classements (40 CFR 372) : Ce produit est un produit chimique dangereux selon le règlement 29 CFR 1910.1200, et est classé dans la catégorie des produits présentant un risque physique immédiat ou différé d'inflammabilité et de préjudice pour la santé. Catégorie Superfund Amendment and Reauthorization Act (SARA). En vertu de cette loi, tout déversement de substance dangereuse doit être signalé aux autorités compétentes.

**Statut TSCA :** Tous les composants chimiques de ce produit sont énumérés dans l'inventaire de la TSCA ou sont exemptés de l'obligation d'y être énumérés. .

**SIMDUT :** Ce produit a été répertorié conformément aux critères de danger établis par le Règlement sur les produits contrôlés (RPC), et la FS contient toute l'information exigée par le RPC.

## 16. Autres renseignements

La présente FS a été préparée conformément aux normes GHS Rev04 (2011) : U.S. OSHA, CMA, ANSI, aux normes canadiennes SIMDUT, et aux directives européennes applicables en la matière.

Date de préparation/révision : 10/9/23

Remplace : (9/18/19)

À notre connaissance, les renseignements contenus dans le présent document sont jugés exacts. Les données figurant ci-dessus n'impliquent cependant aucune garantie, explicite ou implicite, de quelque sorte que ce soit. La détermination finale du caractère approprié de toute substance incombe exclusivement à l'utilisateur. Toutes les substances présentent des risques inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains risques soient décrits dans le présent document, nous ne pouvons garantir qu'ils constituent les seuls risques qui existent.